

Bien que la part de l'Inde dans l'ensemble des investissements étrangers directs (IDE) cumulatifs au Canada demeure faible — représentant seulement 0,4 % de l'IDE total au Canada en 2006 — l'allègement des restrictions applicables aux investissements indiens à l'étranger adopté récemment par le gouvernement indien ouvre la possibilité d'un accroissement de ceux-ci au Canada. L'ouverture au Canada de plusieurs centres de mise au point de logiciels par des entreprises indiennes de technologie de l'information et l'investissement au pays de banques indiennes témoignent de l'attrait du Canada comme destination d'investissement.

Dans l'autre sens, le total de l'investissement direct cumulé du Canada en Inde s'est chiffré à 327 millions de dollars en 2006. L'investissement direct canadien à l'étranger en Inde est limité entre autres par les restrictions à l'égard de la propriété étrangère dans des secteurs clés où le Canada est un chef de file international, notamment le secteur bancaire. En ce qui touche les services financiers en général, l'Inde a fait savoir qu'elle envisage des libéralisations qui seraient bien accueillies par les institutions financières canadiennes. La libéralisation récente des restrictions à l'égard de l'investissement étranger adoptée par l'Inde et sa bonne performance économique ouvrent des débouchés importants pour les investisseurs canadiens, notamment dans des secteurs comme l'infrastructure, les technologies de l'information, les sciences de la vie et les ressources naturelles.

La relation commerciale du Canada avec l'Inde s'est améliorée grâce à divers mécanismes : la signature d'un accord de coopération dans le domaine de la science et de la technologie, la négociation d'un APIE et la résolution d'un certain nombre de questions liées aux règles sanitaires et phytosanitaires. En 2006, le Canada et l'Inde ont également signé des protocoles d'entente sur la biotechnologie; un dans le domaine de la recherche et un autre touchant l'agriculture. De plus, le Canada et l'Inde ont conclu un protocole d'entente sur la protection des végétaux et ont convenu de prolonger l'entente provisoire sur l'importation de légumineuses pour une autre année. L'Inde a également consenti à des améliorations à l'accès temporaire en ce qui touche le blé et a accepté les certificats du Canada pour l'exportation de bois d'œuvre de pin et de chevaux.

## République de Corée

La Corée se classe déjà parmi les 12 plus importants pays commerçants sur le plan mondial. Elle est un investisseur de premier plan en Chine et joue un rôle important dans les chaînes d'approvisionnement en Asie du Nord. Elle est le septième partenaire commercial en importance du Canada au chapitre des marchandises et notre troisième partenaire en Asie. En 2006, le commerce bilatéral a atteint 9 milliards de dollars. Les exportations vers la Corée ont augmenté et ont atteint 3,3 milliards, et les importations en provenance de ce pays se chiffrent à 5,8 milliards. La Corée est un partenaire important pour le Canada en ce qui a trait à l'acquisition d'innovations et à la technologie appliquée fondée sur le savoir.

Les négociations sur un accord de libre-échange Canada-Corée ont été lancées en juillet 2005. Elles constituent une occasion importante de régler des irritants importants auxquels sont confrontés les exportateurs canadiens qui tentent d'accéder au marché coréen. La signature d'un accord commercial bilatéral permettrait d'obtenir des avantages commerciaux importants pour bon nombre de secteurs de l'économie canadienne et serait également bénéfique pour les consommateurs canadiens. Elle permettrait aux sociétés canadiennes de s'insérer dans les chaînes de valeur des sociétés coréennes, de vendre des matières premières et des produits et technologies clés et d'utiliser la Corée comme base stratégique pour établir un centre d'exportation et de fabrication dans le nord-est de l'Asie.

Un certain nombre de problèmes d'accès ont une influence négative sur les exportations canadiennes à destination de la Corée, dont l'un des plus importants concerne l'interdiction complète des importations de bœuf canadien.

## Japon

L'économie japonaise, qui demeure la deuxième économie mondiale, a connu sa plus longue période de croissance soutenue en termes réels en plusieurs décennies. En décembre 2006, le Secrétaire de l'OMC a rapporté que le Japon avait réalisé des progrès dans le domaine de la finance et des entreprises, en particulier dans la cession des prêts non productifs, la décision de privatiser la poste japonaise, le renforcement de la politique sur la concurrence et la déréglementation des secteurs de l'énergie, des services financiers et des services juridiques.